

le mag

BULLETIN
MUNICIPAL

2018



République Française

MAIRIE D'ANGERVILLIERS

Rue du Château - 91470 Angervilliers - 01 64 59 02 06

ville-angervilliers.fr

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY
Ensemble, réalisons vos projets



Aménagements urbains
Équipements collectifs
Travaux routiers & particuliers
Équipements industriels & logistiques



TRAVAUX PUBLICS DE SOISY - SAS au capital de 1 000 088,00 euros
35 rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-École
www.tpsoisy.fr
Tél : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10
Email : tpsoisy@wanadoo.fr

SAVAC
VOYAGES

INVITATION AU VOYAGE

SAVAC VOYAGES est une agence de voyages familiale, proche de sa clientèle. Avec plus de 50 années d'expériences dans l'organisation de voyages de groupes et d'individuels, nous sommes en mesure de concevoir, en plus de nos produits habituels, une production "sur mesure" pour toutes vos destinations !

NOUVEAUTÉS ET CIRCUITS THÉMATIQUES, DEMANDEZ NOS PROGRAMMES CLÉS EN MAIN !



N'hésitez pas à contacter notre service groupe pour tous vos projets de voyage en France et en Europe. Circuits classiques, autour d'une manifestation ou d'une commémoration, circuit œnologique dans la région Bordelaise ou en Bourgogne, les tulipes en Hollande, la fête des fleurs en Bretagne, les florales, L'Armada de Rouen, les châteaux de la Loire et les 500 ans de Chambord, la Chaîne des Puy classée en 2018 au Patrimoine mondial de l'UNESCO, la Corse authentique, le Puy du Fou...

NOS PLUS

- Un interlocuteur unique, pour un suivi personnalisé.
- Proximité géographique.
- Mise à jour régulière des informations techniques relatives à votre voyage
- Gestion de nos propres autocars Grand Tourisme.
- Des offres de voyages réfléchies et qualitatives grâce à nos partenariats.



RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS :
Sylvie, Cathie, Edwige, Maëlle et Florence
vous conseilleront au mieux selon vos envies, vos habitudes de voyage et votre budget.

SAVAC VOYAGES WWW.SAVAC-VOYAGES.COM
2 Route de Choisel - 78460 CHEVREUSE • Tél. 01 30 52 88 22 - 01 30 52 88 24
c.gerber@savac.fr / f.dubois@savac.fr / e.josso@savac.fr / reservation@savac.fr
IM078100020



Visite d'un RMO à Maisse, avec Patrick IMBERT Vice-Président du SMO Essonne Numérique et François DUROVRAY Président du Département.

dangereux, au vu du nombre de camions et de véhicules qui y passent et la présence de trottoirs étroits.

Huit mois plus tard, les canalisations d'eau potable ont été changées par le Syndicat Eaux Ouest Essonne et les compteurs en plomb supprimés sur cet axe. Les réseaux secs ont été enfouis, des solutions ont été apportées pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales et usées, le passage de la fibre a été également pris en compte.

La création des stationnements, un passage surélevé, la signalisation horizontale et verticale est finalisée et la zone 30 à l'entrée de la commune par la rue du Marais jusqu'au rond point de la Place des Copains d'Abord est désormais opérationnelle. La réfection de la bande de roulement, financée par le Département, a parachevé l'ensemble des travaux.

Esthétiquement, personne ne peut nier l'embellissement du village.

Sécuritairement, après un rappel des règles du bien vivre ensemble, adressé à tous, j'émet le souhait que nos automobilistes responsables respecteront le code de la route, et ainsi, ne seront pas verbalisés.

Financièrement, merci au syndicat de l'eau « Eaux Ouest Essonne » et au Département qui nous ont permis d'effectuer ces lourds travaux, certes, pas prévus dans notre programme communal, mais cette opportunité contribue à l'embellissement de notre cœur de village sans avoir à réévaluer les taxes communales à ce jour.

Depuis cet automne, le 1^{er} jeudi de chaque mois, une balayeuse nettoie la voirie et le fil d'eau, je vous remercie de faciliter son passage.

Je ne cesse dans les @tu's, flyers de vous rappeler les règles du bien vivre ensemble !!

Est ce trop compliqué que chacun d'entre nous respecte notre patrimoine, nos espaces publics, nos voisins : déjections canines, haies coupées... ?

Être élu, élu responsable, de nos jours, est de plus en plus compliqué dans cette France qui crie, pleure, où un mal-être n'est plus perceptible mais **visible**.

L'image de l'élu qui n'est là que pour la signature et la photo, est bien loin.

L'image de l'élu qui « court » partout afin de trouver des financements, assiste du matin au soir à des réunions, celle-ci vous ne la verrez pas, mais c'est la réalité.

L'image « des escargots qui ne savent que baver pour avancer », correspond assez à certaines personnes qui se reconnaîtront ; « baver » et salir est leur quotidien ! Quelle tristesse, notre commune ne mérite pas cela.

Si cela était utile, Madame, Monsieur, je tiens à vous rassurer : je ne suis nullement démotivée, ni touchée par ces critiques bien au contraire !

Les élu(e)s, qui sont à mes côtés, travaillent au quotidien, pour le bien-être de notre village. Je tiens à les remercier, ainsi que leur conjoint, pour leur implication et leur aide lors des événements quel qu'ils soient : Marche de Printemps, diffusion du match de foot de la coupe du monde, pièce de théâtre vaudevillesque...

Merci également à tous les acteurs qui œuvrent au quotidien afin de « bien vivre ensemble. »

En ce début de nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux à vous et tous vos proches, de nombreuses réussites tant professionnelles que personnelles.

Bien P. de Lemaire
Guy Bofer



Avant



Après

GOULLARD

Depuis 1907

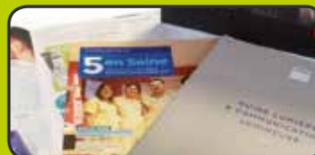
Menuiserie - Agencement - Parquets

Tél: 01.30.41.00.71
Fax: 01.34.85.52.30
contact@goullard.com

33 rue Gustave Eiffel
Z.A du Bel Air
78120 Rambouillet

B-print
créateur de produits imprimés

IMPRESSION
MULTI-SUPPORTS



FLYERS
DÉPLIANTS
BROCHURES
CATALOGUES

EN-TÊTE
CARTES DE VISITE
RAPPORTS
FACTURIERS



STICKERS
ROLL-UP & BÂCHES
HABILLAGE VÉHICULES
& VITRINES

NOUVELLE ADRESSE contact@b-print.fr
9 RUE DU BUISSON RONDEAU - 91650 BREUILLET
01 69 94 00 12

MUNICIPALITÉ

Vœux du maire 5
 Marche de Printemps 5
 La fibre..... 5
 Cérémonie du 11 novembre 6
 Départ à la retraite..... 6
 Récompenses 6
 Atelier BRISFER..... 7
 Jobs d'été 7

ENVIRONNEMENT

Essonne propre..... 7
 Signature de la convention du parc du Château ... 7
 Budget Communal 8
 Projet d'ouverture d'une carrière d'argile..... 10
 Diagnostic phytosanitaire sur l'alignement des platanes route de Dourdan..... 12
 SIREDOM..... 14

URBANISME

Déclaration de projet..... 15
 Révision du PLU 15
 Lotissement du « Parc du Château » 16
 Évolution des demandes de permis de construire de 2008 à 2018..... 17

TRAVAUX

Les travaux d'enfouissement 18
 Voirie et sécurité..... 19
 Les économies d'énergie..... 20
 Travaux d'entretien des bâtiments et espaces..... 20
 Travaux d'assainissement..... 21

ÉDUCATION

École maternelle..... 22
 École élémentaire..... 23
 La Caisse des Écoles..... 24

COHÉSION SOCIALE

La galette des Aînés 26
 La fête des voisins 26
 Sortie de Printemps..... 26
 Sortie d'automne 26
 Les jeunes Majeurs..... 27
 Les Nouveaux Arrivants 27
 Une année, un arbre, des enfants 27
 Repas de Noël..... 27
 La remise du colis de Noël 27

CULTURE

Bibliothèque Municipale..... 28
 Fête du village 29
 Week-end chantant 29
 Forum des Associations 29
 Téléthon..... 29
 Concert de Noël..... 29

VIE PRATIQUE

Nos commerces 39
 La CCPL..... 39

ÉTAT CIVIL

Naissances 40
 Décès 40
 Mariages 41

Vœux du maire

Pour la première fois, les vœux du Maire étaient ouverts aux administrés. Après le traditionnel discours et la remise des médailles du travail aux récipiendaires, c'est autour d'un buffet que nous avons échangé sur les projets communaux.

Cette année, 2 récipiendaires étaient à l'honneur :
 Mme GUYOT
 M. NGUYEN
 Félicitations à eux !



Marche de Printemps

La CCPL a organisé le 18 mars la 21^e Marche de Printemps qui se déroulait pour la seconde fois sur notre commune.

Le parcours a été dessiné et encadré par l'association des Foulées d'Angervilliers. Les 2 boucles (8 et 12 km) permettaient à tous en fin de parcours de traverser le Parc du Château. Un coin snack et un concert ont été appréciés.

Merci au propriétaire qui a accepté exceptionnellement que la population traverse son domaine.

Merci aux associations et aux élus, pour leur aide très précieuse, contribuant ainsi à la réussite de cette manifestation, alors que la météo nous avait réservé un dimanche glacial !!

Malgré une participation importante des Angervillérois, la coupe a été remportée par la commune de Pecqueuse. Félicitations aux Pescusiens qui depuis 5 années remportent la coupe !!



La fibre

Comme annoncé dans les dernières @ctu's, le calendrier du déploiement de la fibre dans le département est tenu. Plus précisément, tous les logements de la commune seront éligibles à une connexion à la fibre.

En 2018, dans le village, nous avons vu l'installation de 2 armoires NRO (armoire qui relaye le réseau général vers chaque particuliers) et la mise en place de la majeure partie du réseau principal de la fibre.

Vous pouvez toujours suivre l'évolution de ces installations sur :

essonnenumerique.fr

Armoire NRO (Nœud de Raccordement à la fibre Optique) ouverte.



Site internet : www.ville-angervilliers.fr
 Téléphone : 01 64 59 02 06
 Courriel : contact@ville-angervilliers.fr
ASTREINTE ELUS : 06 88 24 19 32
 ISSN 2490-516X



Photos, crédit réservé à la Mairie d'Angervilliers
 Réalisation Technique : Erwan COUDRAIS
 Commission Information & Communication :
 Mickaël COLAS - Dany BOYER - Frédérique LAVAILL
 Véronique PAVIA - Cédric PONTET



👉 Cérémonie du 11 novembre

Le Président du Département de l'Essonne, a souhaité dans le cadre des célébrations du centenaire de la première guerre mondiale, offrir à chaque commune de notre beau Département, un drapeau pour les enfants. En tant que Conseillère Départementale, Mme le Maire a remis ce drapeau aux enfants de la classe de CM2. De nombreuses questions ont été posées par les enfants, dont pourquoi « l'écharpe n'était pas celle du Maire » ? le symbole du drapeau, ses couleurs ? Qui sont les porte-drapeaux ?

Nous ne pouvons que féliciter les enseignantes, car les enfants étaient très bien informés et sensibilisés sur les commémorations, sur ce qui s'est passé de 1914 à 1918, l'histoire de ces hommes et femmes lors de ces 4 années terribles qui nous ont libérés.

Après la remise du drapeau, les élèves de CMI se sont joints au CM2 pour la photo.



Merci aux différents participants : les anciens combattants, les ailes de Limours et bien sûr les enfants...

👉 Départ à la retraite

C'est le samedi 15 septembre que Brigitte et Isabelle avaient donné rendez-vous à leurs collègues, amis, familles et élus qu'elles ont appréciés durant leurs années au service de la commune, pour fêter leur départ à la retraite.

Isabelle est rentrée en 1991, et durant ces années, elle vous accueillait et vous renseignait tant sur l'urbanisme, que les services scolaires, péri-scolaires et état civil.

Brigitte a rejoint notre collectivité en 2006. Vous aviez également le plaisir de la rencontrer à l'accueil. Elle avait de nombreuses fonctions administratives.

Nous leur souhaitons une très belle retraite, et sommes toujours heureux de leurs régulières visites.



Ses deux postes, qui n'étaient pas occupés à plein temps, ont été proposés à Laura qui a intégré nos services début septembre pour un poste à 100 %.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



👉 Récompenses

Une fois encore, « Aux Tentations Gourmandes », nos boulangers angervilliers ont été récompensés pour la qualité de leur travail. C'est une immense fierté pour notre commune de pouvoir les compter parmi nous et de pouvoir consommer leur pain avec plaisir jusque dans les restaurants scolaires !

Félicitations.

👉 Atelier BRISFER

Pour la première année, 8 jeunes ont bénéficié de l'atelier BRISFER proposé par le SIDEROM.

7 garçons et une fille, encadrés par 2 adultes ont nettoyé le bois de la Jousserie. Ces jeunes étaient équipés d'une tenue qui leur a été offerte à la fin de la semaine, (sauf les bottes).

Le dernier jour, ils ont été reçus en mairie, autour d'une collation et la remise d'un diplôme (à joindre à un CV lors d'embauche), ainsi que des chèques multi enseignes d'un montant de 250 euros.

Félicitations à ces 8 jeunes pour l'excellent travail qu'ils ont effectué, avec le sourire.



👉 Jobs d'été

Depuis plusieurs étés, nous proposons à nos jeunes du travail communal pendant la période estivale. De nombreux travaux sont nécessaires pendant les vacances scolaires, notre personnel communal prend des congés. C'est aussi l'occasion pour nos jeunes d'avoir une première expérience, sans avoir besoin d'un véhicule pour se rendre au travail...

Nous les félicitons pour leur travail, leur ponctualité et leur bonne humeur dans les différentes tâches proposées : différents travaux de bricolage, remise en état, espaces verts...



👉 Essonne propre

Cette action proposée par le Département remporte un énorme succès chaque année.

C'est l'occasion de sensibiliser petits et grands.



Le Siredom a proposé à l'école élémentaire des ateliers, et le camion était à votre disposition devant le commerce Rapid Market : il a vite été plein, merci à tous pour votre participation.

👉 Signature de la convention du parc du Château

Les projets et travaux du parc du château, nécessitent une convention entre le propriétaire et la commune. Après plusieurs mois de travail, ce projet de convention ainsi que la délibération ont été transmis comme tout élément aux élus et délibéré à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 4 Octobre 2018.

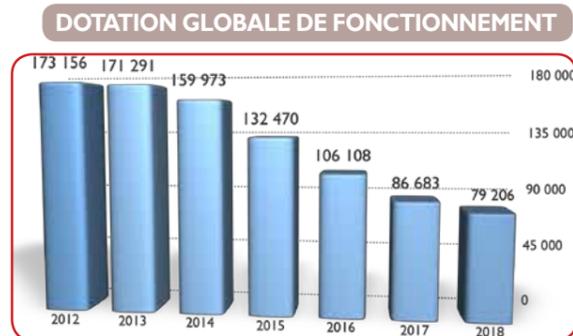


La signature a eu lieu en Salle du Conseil en présence du propriétaire, M. Rouillon, et de ses associés le 17 octobre.

Budget Communal

Le budget a été voté par le Conseil Municipal lors de la séance du 5 avril 2018.

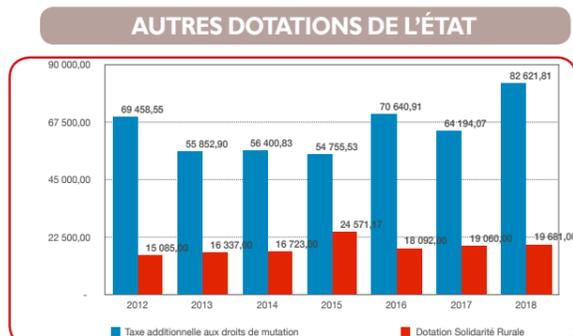
Point sur les dotations



Les dotations de l'État sont en baisse depuis plus de 4 ans. La Dotation Globale de Fonctionnement (aide de l'État pour le fonctionnement de la commune) varie entre 2012 et 2018 de - 54.25 %



Les dotations de la Communauté de Communes sont quasiment stables malgré la baisse drastique des dotations de l'État.



La Dotation Solidarité Rurale (aide apportée aux Communes rurales) a eu une variation entre 2012 et 2018 de + 30,47 %.

Nous constatons également une forte augmentation des taxes perçues sur les transactions immobilières, + 28,71 % entre 2017 et 2018.

Ce qu'il faut retenir

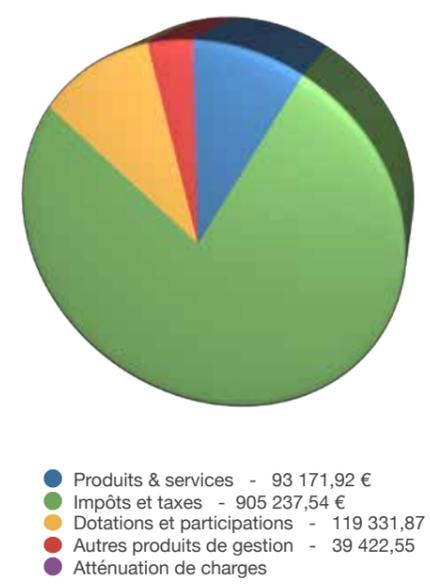
- 54,25 % BAISSÉ DES DOTATIONS
C'est le pourcentage de la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée à la Commune par l'État depuis 2012. Il s'agit d'une perte de 93 950 €.

0 % PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS
Correspondant à la volonté politique de la municipalité de ne pas augmenter la fiscalité sur le territoire communal pour l'année 2018 sous réserve de conserver une capacité d'investissement suffisante pour mener à bien des projets essentiels. Dans un contexte économique difficile, les élus souhaitent avant tout limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les administrés. Cependant nous constatons depuis 2012 une évolution des bases d'imposition données par l'État de + 10,40 % pour la TH et de + 10,08 % pour la TFB et de + 14,59 % pour la TFNB par rapport à 2012, ce qui explique cette hausse du produit de la fiscalité depuis 2012.

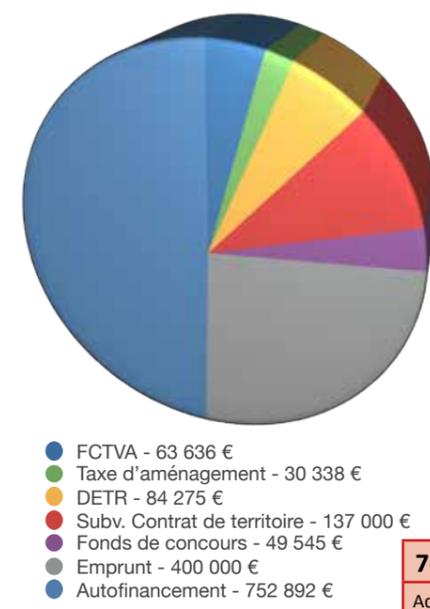
Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité. Si l'exercice budgétaire 2018 permet de poursuivre une dynamique d'investissement majoritairement autofinancée et avec un recours à l'emprunt à hauteur de 400 000 €. Il est également le témoin du désengagement de l'État au travers de la diminution sans précédent de la Dotation Globale de Fonctionnement. Ainsi le budget communal présenté ci-après s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et le maintien de la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

ANNÉE	COLLECTIVITÉ	TAUX TF	BASE D'IMPOSITION	PRODUIT	TAUX TH	BASE D'IMPOSITION	PRODUIT	TAUX TFNB	BASE D'IMPOSITION	PRODUIT
2012	COMMUNE	13,88	1 798 567	249 641	11,66	2 315 190	275 589	64,52	22 077	14 244
	DÉPARTEMENT	12,69	1 798 567	228 238				33,24	10 238	3 404
2018	COMMUNE	13,88	1 980 000	274 284	11,66	2 556 000	298 030	64,52	24 200	16 324
	DÉPARTEMENT	16,37	1 980 000	324 126				33,24	-	-

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

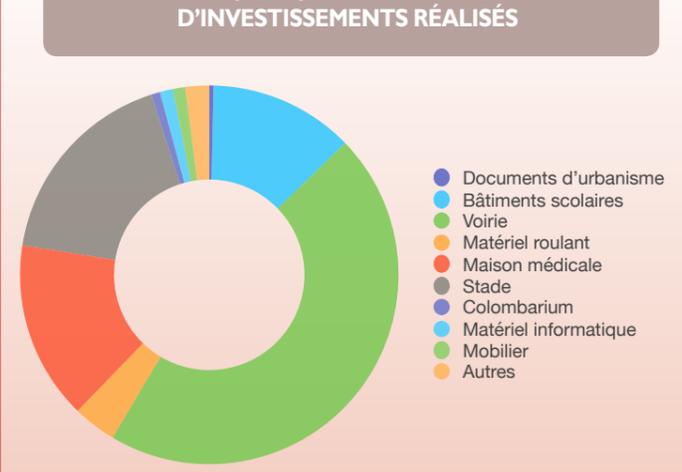


RECETTES D'INVESTISSEMENT



Ce graphique démontre la volonté de la Commune de poursuivre ses efforts de maîtriser des dépenses de fonctionnement afin de dégager de l'autofinancement depuis quelques années pour financer les investissements.

QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS



- Bâtiments scolaires :** Menuiseries extérieures école élémentaire et isolation thermique, chaudière à condensation 95 853,55 €
- Colombarium :** Achat..... 5 795 €
- Matériel Informatique :** Ordinateurs bibliothèque, talkies-walkies écoles, ordinateurs portables pour le service communication et l'école élémentaire 8 630,33 €
- Voirie :** Grande Rue, rue de Bonnelles, Rue de l'Eglise et trottoir 354 368,06 €
- Matériel roulant :** Tracteur tondeuse 28 763,65 €
- Maison Médicale :** VRD, signalétique et fin des travaux..... 118 071,18 €
- Autres :** Illumination de Noël, réfection sol souple des jeux écoles maternelles, lave-vaisselle pour local des associations et équipements pour la maison médicale 15 770,32 €
- Stade :** Éclairage et rénovation des vestiaires..... 135 875,68 €

Dépenses de fonctionnement : 973 483,15 €

762 298,61 €	51 018,50 €	156 131,48 €	28 814,65 €	52 774,25 €
Administration générale	Aménagement et services urbains	Ecoles élémentaire & maternelle	Culture	Autres bâtiments
Charges à caractère général		Cantines élémentaire & maternelle	Eglise	Cabinet médical
Charges de personnel		Garderies élémentaire & maternelle	Bibliothèque	Le commerce
Autres charges de gestion courante		Enseignement	Salle polyvalente	
Atténuation de produits			La Grange	
			Fête et cérémonie	
			Associations	
			Stade	



Projet d'ouverture d'une carrière d'argile

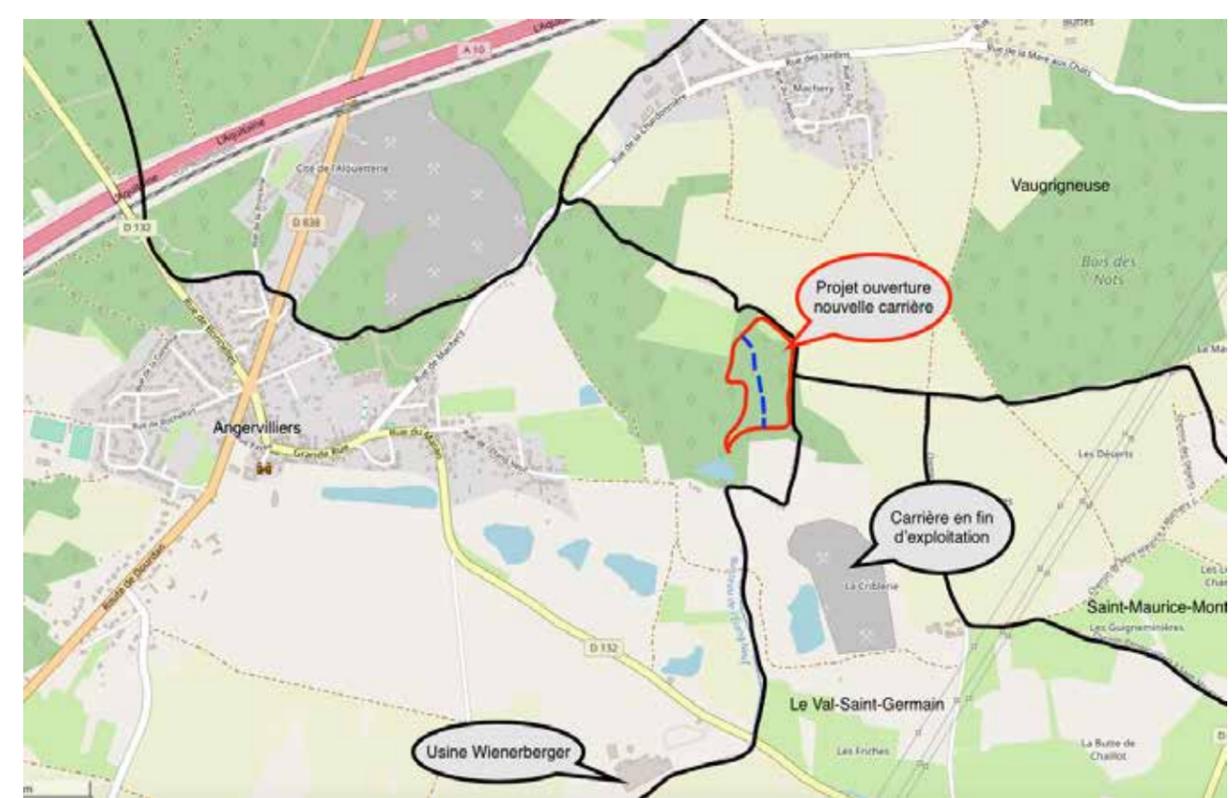
Une des richesses de notre territoire communal a été et reste encore la présence d'argile dans son sous-sol. Exploitée depuis près de deux siècles comme matière première, l'argile est utilisée pour la fabrication des briques et ses produits dérivés ; la dernière briqueterie construite sur notre commune remonte à la fin des années 80 (unité de fabrication située route du Marais appartenant à la société Wienerberger). A noter, que cette unité est aujourd'hui en « sommeil » des suites de la crise économique de 2008, le site servant désormais de base logistique pour l'approvisionnement des briques pour la région Ile de France.

Bien qu'il n'y ait plus, pour le moment, d'activité de production sur la commune, l'exploitation de l'argile perdure pour l'approvisionnement de deux unités l'une de Durtal (49) et la seconde, l'usine de Flines-lez-Raches (59).

L'argile présente dans le sous-sol de la commune se caractérise par sa qualité et la présence d'argile rouge et blanche, cette dernière étant très rare.

Les gisements d'argile situés essentiellement à l'est et au sud-est de la commune ont été pour la plupart exploités au cours des décennies passées et, aujourd'hui, le gisement de la carrière actuelle située au sud-est de la commune, au lieu-dit « La Criblerie », arrivera à son terme courant 2019. À cette date, la société Wienerberger ne disposera plus d'aucune réserve d'argile blanche.

Pour assurer cette continuité, des sondages ont permis de confirmer la présence d'argile blanche au lieu-dit « Les Gâtines ».



L'autorisation d'exploitation est sollicitée pour une durée de 10 à 15 ans, remise en état comprise.

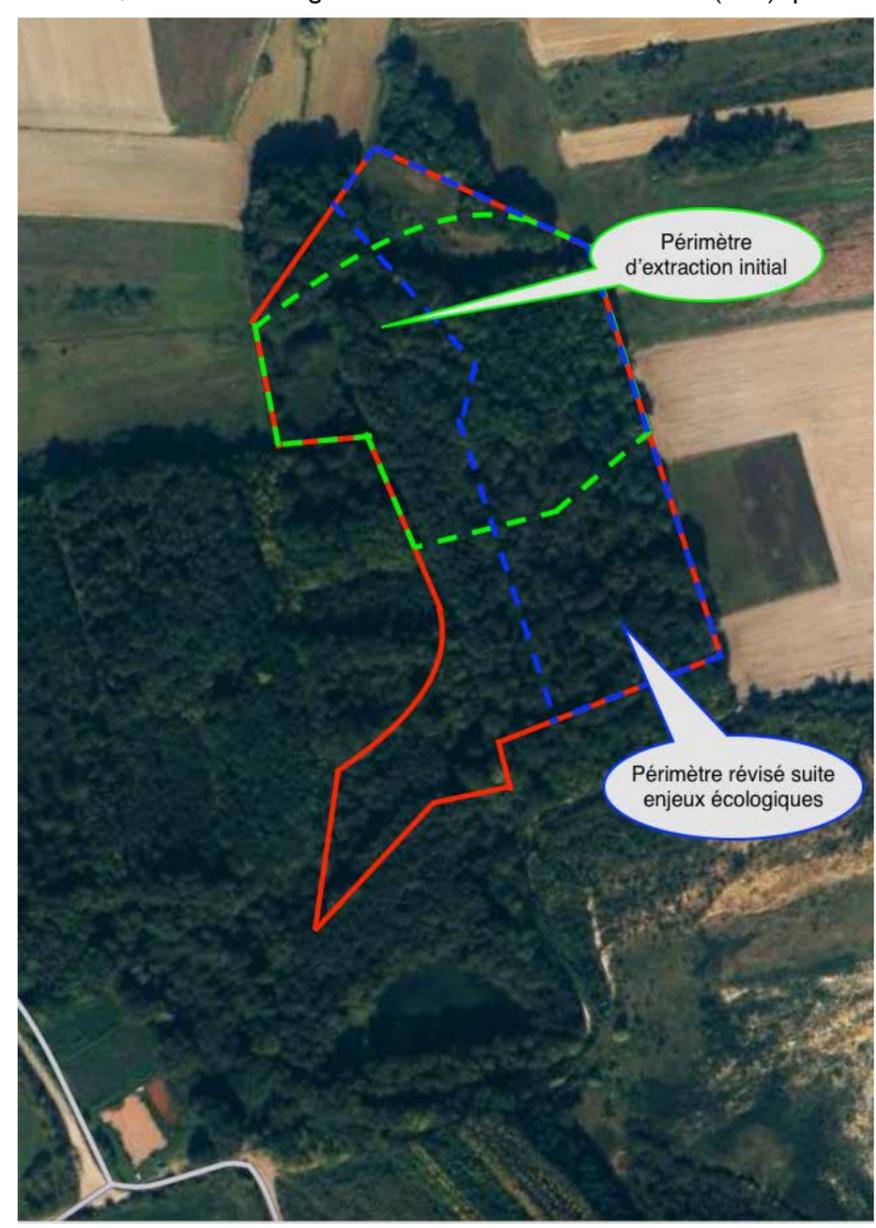
La surface parcellaire impactée est d'environ 5 hectares pour une emprise d'extraction de l'ordre de 3,1 hectares ce qui correspond à un volume à extraire d'environ 100 000 m3.

Les volumes d'activité moyen et maximum demandés par l'industriel sont respectivement de 5 000 et 8 000 tonnes/an.

À noter, que l'activité d'extraction se concentrera sur une voire deux semaines par an, ce qui représente une courte durée ; le transfert de l'argile se faisant sur le site de l'usine d'Angervilliers avant expédition vers les sites de fabrication, Durtal et Flines-lez-Raches.

Les expertises écologiques, la caractérisation et les zones humides ainsi que l'étude hydro-géologique du site ont été réalisées dans le cadre du dossier de demande d'autorisation environnementale.

La demande, en Préfecture, d'ouverture de carrière par la société Wienerberger est prévue fin 2018-début 2019. Pour que ce projet puisse être réalisable et en compatibilité avec le droit du sol, il est également pris en compte, par la commune, dans la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui est en cours.



Diagnostic phytosanitaire sur l'alignement des platanes route de Dourdan

Cet alignement remarquable, inscrit au PLU, fait l'objet régulièrement d'interventions pour des opérations d'élagages ou de coupes de branches mortes pour préserver la sécurité des usagers de la RD 838 au sein de l'agglomération.

En 2018, à la demande de la commune au Département de l'Essonne, un diagnostic phytosanitaire a été effectué pour faire un bilan global de l'état de santé des platanes et déterminer les actions d'interventions à entreprendre.

Pour mémoire, un tel diagnostic a déjà été effectué au début des années 2000, suite à la tempête mémorable de décembre 1999 qui a conduit à élaguer certains arbres et à rabattre certaines branches devenues dangereuses.

La méthodologie suivie par l'Agence de l'Arbre qui a été missionnée pour cette étude par le Département, comprend principalement trois volets : l'observation visuelle de l'état des arbres, le recensement de la présence ou non de pathogènes et de parasites et enfin l'état mécanique du tronc des arbres.

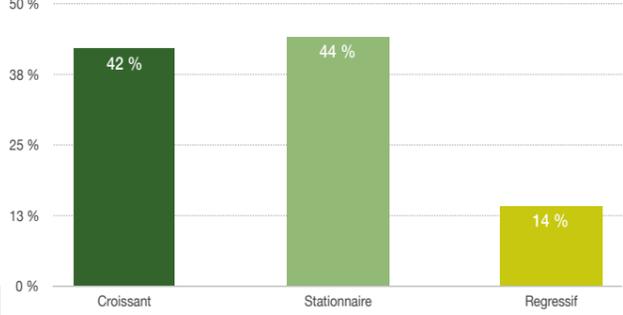
Nous reproduisons dans ce bulletin une synthèse des résultats de ces contrôles qui nous a permis de mieux connaître l'état des platanes qui bordent la route de Dourdan



Plan 1 : plan de situation des arbres sur la RD 838

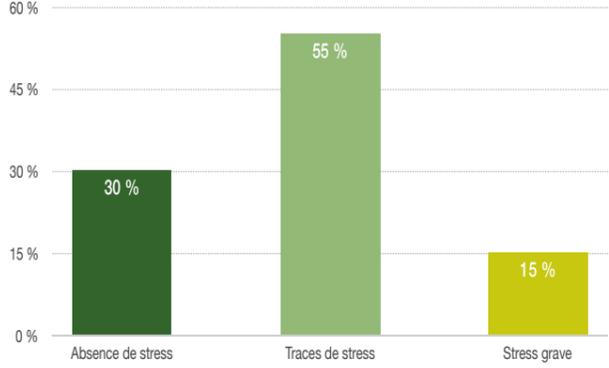
L'alignement est composé de 129 platanes d'essence commune et pour la majorité ils sont adultes.

Croissance des arbres RD 838



Dans le cas de nos platanes, le tableau ci-joint montre que 44% des arbres ont une croissance stationnaire ; la croissance et la vitalité des arbres étant appréciées en fonction de la longueur des pousses annuelles, de la présence des rejets, de la vitesse de recouvrement des plaies d'élagage, du feuillage...

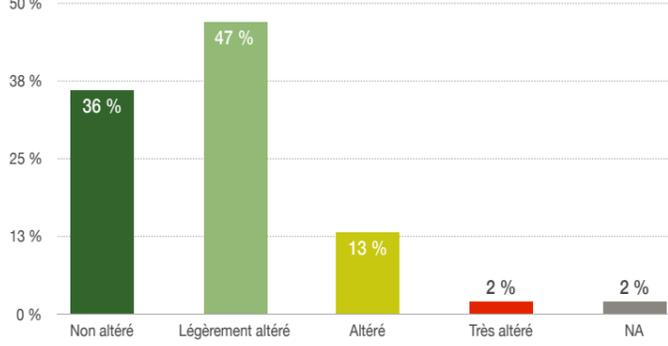
État physiologique des arbres RD 838



L'étude de l'état physiologique des arbres qui se qualifie en fonction des stress subis par l'arbre (mortalité des rameaux, chute prématurée, chlorose du feuillage, ...) montre des stress physiologiques graves pour 15 % d'entre eux, seul 30 % n'ont pas de stress.



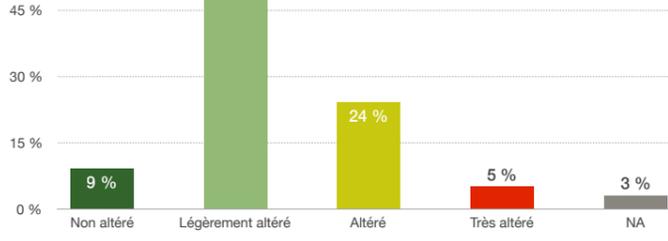
État pathologique des arbres RD 838



Quant à l'état sanitaire de cet alignement, l'étude montre que 62 % des platanes ont des parasites qui sont des champignons qui entraînent une dégradation du bois sous la forme de pourriture blanche ou de chancres. Quelques exemples de photos de parasites sont également présentés.



État pathologique des arbres RD 838



Enfin, le contrôle de l'état mécanique des arbres, déterminé à partir du couple d'effort mesuré lors du passage d'une mèche perforante depuis la périphérie jusqu'au centre du tronc de l'arbre, montre que 67 % des platanes ont peu ou pas d'altérations mécaniques (voir tableau).



À partir de ce diagnostic, huit platanes ont dû être abattus et des tailles effectuées au cours du mois de septembre 2018. À noter, que les abattages effectués ont eu un impact très modéré sur le visuel de cet alignement existant qui présente une valeur patrimoniale.



Les arbres en présence de parasites (champignons, chancres,) devront faire l'objet d'une surveillance dont la périodicité est à définir avec le concours du Département.



↳ SIREDOM

Depuis le 1er janvier 2018, le SICTOM du Hurepoix composé de 47 communes dont celle d'Angervilliers a fusionné avec le SIREDOM. Ce nouveau syndicat, présidé par Xavier DUGOIN, est composé désormais de 177 communes qui représentent plus de 800 000 habitants ; pour mémoire, le SICTOM du Hurepoix en représentait un peu plus de 100 000.



Le but de cette fusion est d'assurer une égalité de traitement des usagers devant le service public par une harmonisation du service rendu et de la tarification appliquée au service public des déchets. En 2018, nous avons bénéficié d'une tarification du traitement des déchets plus faible conduisant à une baisse de 20 %.

Ce regroupement de communes ne change pas nos habitudes et nos contacts, les déchetteries du secteur Dourdan/Briis-sous-Forges/Saint-Chéron restent ouvertes et l'ex-siège du Sictom à Breuillet est opérationnel pour tout renseignement ou signalement de dysfonctionnement dans la collecte.

Rappels :

Coordonnées du site de Breuillet : 6 rue du Buisson Rondeau – 91650 Breuillet
 Tél : 01 69 94 14 14
 Horaires d'ouverture : lundi 13h – 17h / mercredi 9h – 12h
 En cas d'absence, contactez le 01 69 74 23 50.

Acquisition de conteneurs / composteurs :

- Conteneurs emballages 120 litres : ils sont donnés une seule fois gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile
- Conteneurs emballages à la vente 120 litres à 31,20 € et 240 litres à 46,80 €
- Conteneurs déchets verts et ordures ménagères à la vente (120 litres) 31,20 € et (240 litres) 46,80 €
- Composteurs : (400 litres) 10,58 € et (600 litres) 15,54 €, à retirer au site de Breuillet.

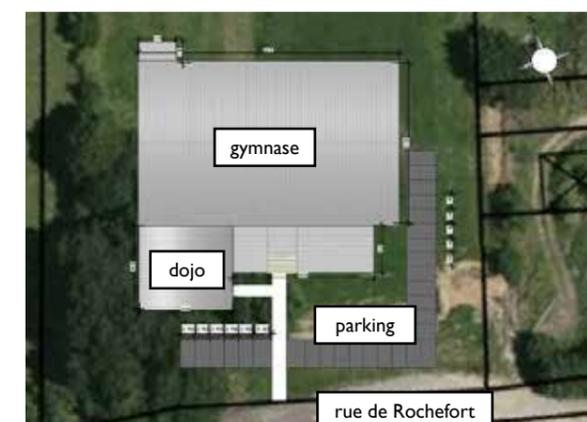
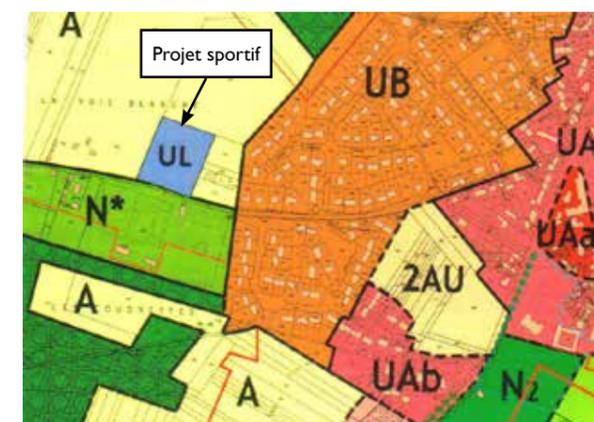
Enlèvement des encombrants sur appel téléphonique :

- contactez le SIREDOM au : 01 69 94 14 18
- tarif : 33 € l'enlèvement
- gratuit une fois dans l'année pour les personnes de plus de 65 ans et pour les personnes handicapées.

↳ Déclaration de projet

La déclaration de projet pour la réalisation de la construction d'un gymnase à la Voie Blanche est arrivée à son terme courant 2018. Suite à l'enquête publique effectuée du 19 mars au 19 mai 2018, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable pour la mise en compatibilité du PLU et classer ainsi l'équivalent d'une surface agricole (A) de 7 200 m² en zone UL permettant la construction de l'équipement. L'adoption du projet a été approuvée au Conseil Municipal du 21 juin 2018 .

Nous rappelons ci-dessous le lieu d'implantation choisi ainsi que l'esquisse du plan de masse « revisitée » pour tenir compte des observations faites au cours de l'enquête publique.



↳ Révision du PLU

Les premières rencontres avec les services de l'État commencées en 2017 se sont poursuivies en 2018 pour entreprendre, d'une part, un « toilettage » du PLU actuel sous l'aspect réglementaire suite à la loi ALUR et aux évolutions du Code de l'Urbanisme et, d'autre part, intégrer au document les perspectives d'aménagement sur le territoire de la commune.

Sur ce dernier point, le projet de la voie de contournement du Bourg avec une esquisse de son emprise sur les parcelles est à l'étude. Par ailleurs, le projet d'ouverture d'une carrière d'argile par la Société Weinerberger est également pris en considération pour être compatible avec le PLU révisé.

La révision du PLU fera l'objet au cours de l'année 2019 d'une concertation avec les habitants, les associations et autres personnes sous diverses formes :

- réunion et exposition publique
- informations dans les @ctu's d'Angervilliers et le site
- ouverture d'un registre en mairie pour recueillir les avis et interrogations de la population.

Le lancement de la procédure de la révision générale du PLU a été adoptée en Conseil Municipal le 19 décembre 2018.

Les différentes étapes de la consultation feront l'objet d'une communication auprès des habitants.



↳ Lotissement du « Parc du Château »

Les travaux d'aménagement, du lotissement du « Parc du Château » qui est situé au sud côté rue du Val Saint Germain, a démarré en septembre par une opération de nettoyage du site qui a permis de mettre en valeur les anciens murs en pierres des jardins de l'ancien château dont plusieurs seront conservés.

Les terrassements se poursuivent sur les zones Sud, Ouest et Nord du site pour délimiter les lots des constructions à venir et réaliser la voirie.

Dans le Bulletin Municipal de 2017, nous annonçons notre volonté d'avoir un architecte coordonnateur pour assurer une cohérence architecturale du projet ; le propriétaire a accédé à notre demande. Pour garantir une harmonie d'ensemble du point de vue du style des constructions d'une part, et, de l'environnement paysager d'autre part, le nombre de constructeurs de maisons a été volontairement limité ainsi que les modèles.

Le chemin rural qui longe le mur du parc dit « chemin de Bouville » a été repris sur quelques centaines de mètres pour permettre un accès à la future station de relevage des Eaux Usées qui doit remplacer celle qui existe aujourd'hui à l'entrée du chemin.

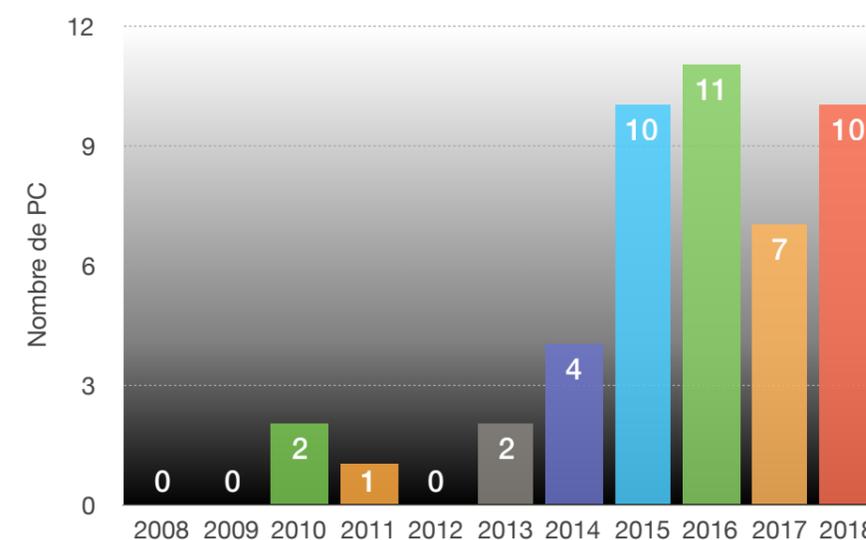


↳ Évolution des demandes de permis de construire de 2008 à 2018

La croissance du nombre de demande de permis de construire sur la commune est très nette depuis l'entrée en vigueur en mars 2014 de la Loi Alur (voir graphe). Pour mémoire, cette Loi a pour objectif d'augmenter la densification dans les zones déjà urbanisées en supprimant respectivement la notion de surface réglementée pour construire et le coefficient d'occupation du sol d'une construction sur un terrain.

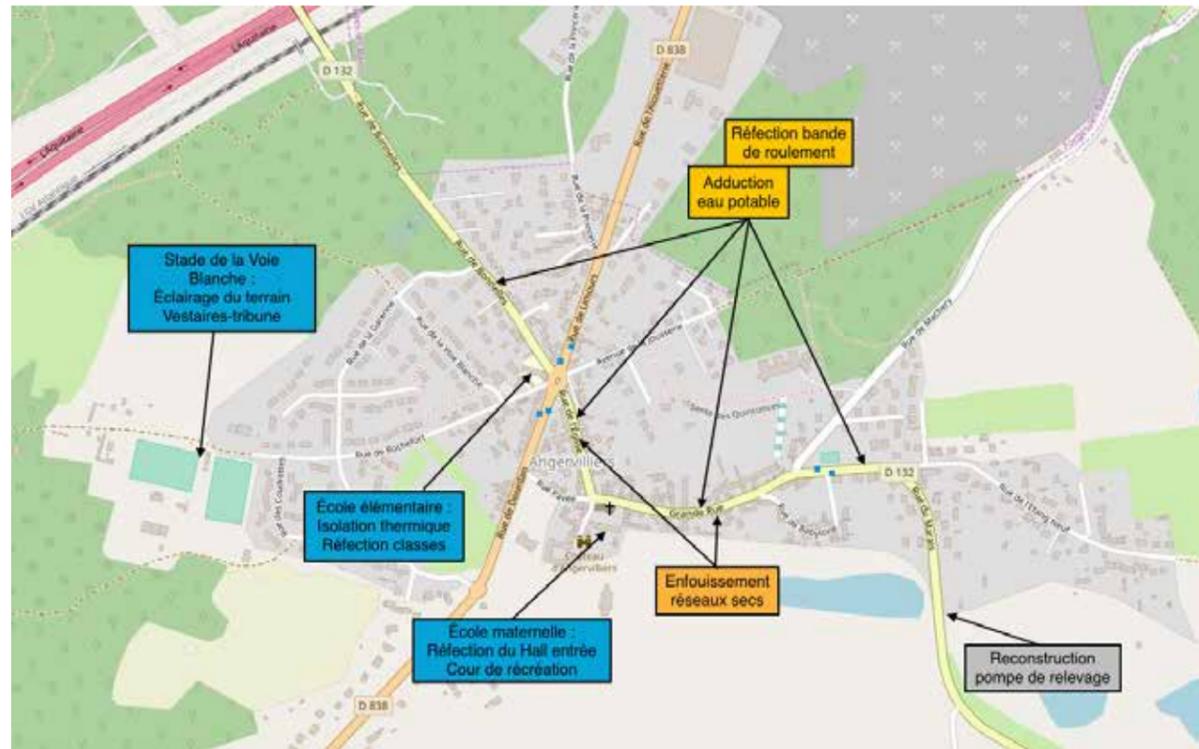
Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nbre de PC	0	0	2	1	0	2	4	10	11 dont 3 extensions	7 dont 4 extensions	10 dont 3 extensions

Évolution du nombre de permis de construire



Le secteur le plus impacté se situe au sud du village, route du Val-Saint-Germain et la Fosse aux Mariniers, où les terrains ont des surfaces plus grandes. L'urbanisation importante de ce secteur nécessite d'ailleurs une réhabilitation de la voirie avec les trottoirs, la reprise des réseaux ainsi que l'éclairage public ; aménagement prévu en coordination avec le lotissement du « Parc du Château » et la construction des maisons sur les parcelles issues d'une division. À noter, que deux permis d'aménager ont été accordés au cours de ces dernières années, le premier en 2016 pour la construction de 71 logements au lotissement du « Parc du Château » (voir article ci-dessus) et le second en 2017 de 14 logements à la résidence « les Jardins de Babylone » rue du Marais qui n'a pas encore démarré.

L'année 2018 restera marquée par les travaux importants d'enfouissement et par la mise en œuvre d'actions concrètes pour réduire la facture énergétique qui grève les dépenses de fonctionnement.



Les travaux d'enfouissement

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphonie, fibre, éclairage public) et d'adduction en eau potable des rues de Bonnelles, de l'Église, de la Grande Rue et de celle du Marais sont exceptionnels de part le linéaire qui dépasse 1,3 km et leur durée proche de 6 mois (mi-mai à mi-novembre 2018). À noter, que le Syndicat de la Régie Ouest Essonne en a profité, également, pour supprimer tous les branchements en plomb sur cet axe.



Voirie et sécurité

Tous les ans, la commune investit pour améliorer l'état de la voirie et la sécurité des personnes. Cette année, la bande de roulement de la chaussée du CD 132 qui traverse le village depuis la rue du Marais jusqu'à la rue des Bonnelles, en passant par la Grande Rue et celle de l'Église, a été entièrement refaite et financée par le Département.

Les nombreux branchements occasionnés par l'enfouissement des réseaux nous ont conduits à refaire les trottoirs de la Grande et de la rue de l'Église.

Par ailleurs, en continuité des expérimentations effectuées en 2017, la mise en place d'îlots directionnels avec le marquage des stationnements a été effectuée pour améliorer la fluidité de la circulation dans la Grande Rue.

Pour renforcer, la sécurité des piétons, les rues du Marais, la Grande Rue et la rue de l'Église sont désormais classées en zone 30 km/h ; un plateau surélevé à la hauteur du Square des Lavandières rappelle cette limitation aux automobilistes non respectueux du Code de la route. La rue des Bonnelles est prévue, après aménagement, de passer également en zone 30 km/h en 2019.



↳ Les économies d'énergie

Dans le domaine des actions entreprises pour faire des économies d'énergie, trois secteurs ont été à l'origine de travaux, à savoir : le stade de la Voie Blanche, l'école élémentaire et l'éclairage public.

- L'éclairage du terrain de football devenu vétuste a été entièrement repris avec de nouveaux mâts équipés de platines composées de LEDS.
- Des lanternes de style équipées de LEDS remplacent désormais les anciens candélabres de la Grande Rue et de la rue de l'Eglise.
- Les portes et fenêtres à l'école élémentaire ont été dans leur totalité remplacées par des menuiseries à double vitrages. En outre, depuis la rentrée, une chaudière à condensation remplace l'ancienne chaudière au gaz des années 90.



École élémentaire

Stade de la Voie Blanche

Grande Rue

Bien entendu, il est trop tôt pour chiffrer le retour d'investissement sur les économies réalisées sur le poste énergie gaz et électricité. Par contre, le fait de remplacer les lampes à incandescence classiques par des LEDS peut théoriquement réduire d'un facteur 8 à 9 la consommation en électricité. Pour mémoire, la décision prise d'éteindre l'éclairage public sur la commune entre 0 et 6 heures du matin se solde par une réduction proche de 50 % de la consommation qui correspond à une économie financière de près d'un tiers sur la facture.

↳ Travaux d'entretien des bâtiments et espaces

Les travaux d'entretien des bâtiments scolaires se sont poursuivis en 2018, trois classes à l'école élémentaire ont été repeintes et les parquets vitrifiés.

À l'école maternelle, avec l'aide des jeunes en « job d'été » et le service technique, le hall d'entrée avec sa « cuisine » a fait peau neuve ainsi que l'escalier en bois qui donne sur la cour pour accéder à l'étage. Le sol souple de la maison du bûcheron qui se trouve dans la cour a été repris partiellement pour la sécurité des enfants.

Pour des raisons de vétusté et de sécurité les anciens vestiaires au stade de la Voie Blanche ont été définitivement fermés, désormais, les vestiaires-tribune construits au milieu des années 90 accueillent l'ensemble des équipes sportives. Une pièce de ces vestiaires a été réaménagée comme buvette lors des manifestations.

L'entretien de notre patrimoine communal se poursuivra en 2019.



Hall d'entrée de l'école maternelle



Revêtement souple de l'école maternelle



Nouvelle peinture et parquets vitrifiés pour les classes de l'élémentaire



Tribune du stade de la Voie Blanche



Réfection de l'escalier extérieur - maternelle

↳ Travaux d'assainissement

Les travaux d'enfouissement dans la Grande Rue furent l'occasion de vérifier l'état des canalisations des eaux pluviales (EP) et des eaux usées (EU) par un contrôle télévisé. L'usage d'un robot muni d'une fraise tournante à grande vitesse a permis d'éliminer les branchements pénétrant dans le collecteur central qui ralentissent l'écoulement des eaux et qui sont un risque de « bouchon ».

Plusieurs avaloirs ont été installés le long du fil d'eau de la chaussée de la Grande Rue pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales en cas de précipitations.

Enfin, le poste de relevage des eaux usées de la rue du Marais a été entièrement refait et équipé d'une pompe de secours pour éviter la remonté des EU dans la canalisation des riverains en cas de panne de la pompe.



École maternelle



En septembre, 52 élèves ont fait leur rentrée à la maternelle dans 2 classes à double niveau. Mme Jeannin, la directrice, accueille 19 Petite Section et 7 Moyenne Section et Mme Le Thoër, 10 Moyenne Section et 16 Grande Section. L'effectif est passé à 49 élèves au retour des vacances de la Toussaint avec 3 Grande Section en moins.

Les enseignantes sont accompagnées de 2 ATSEM, Marie-Noël et Cécile.

Merci aux équipes pour leur investissement auprès des enfants, pour leur côté créatif avec toujours de nouvelles idées de projet et de sorties pour le bonheur des tout petits.

Comme chaque année, en partenariat avec l'USEP, les enfants ont pu participer à 2 sorties sportives dont une a eu lieu un mercredi matin.

- Sortie USEP à Cheptainville pour une rencontre de gymnastique
- Mercredi 16 mai après-midi, sortie USEP hors temps scolaire à Chamarande pour une course d'orientation à travers le parc.



Sortie USEP du 16 mai



Les enfants de Grande Section se rendent tout au long de l'année à la maison de retraite pour chanter devant les résidents les chants répétés lors de la chorale.

Les enfants sont accueillis une fois par mois à la bibliothèque pour un atelier lecture puis ils partent avec un livre. Merci à nos bénévoles.

Les bénévoles de l'association « lire et faire lire » ont poursuivi leurs lectures auprès des enfants de GS et MS tout au long de l'année.

Le mardi 18 décembre, Karima DUCROT a animé un atelier kamishibai pour les trois sections maternelle.



Merci aux enseignantes de l'école maternelle et élémentaire ainsi qu'aux ATSEM pour l'organisation du marché de Noël qui demande beaucoup de travail et qui permet aux enfants de partager un bon moment autour d'un chocolat ou d'un vin chaud et de quelques crêpes. Ils repartent tous avec leur réalisation.



École élémentaire



En septembre, 107 élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire, répartis sur 5 classes : Mme Clavier (CP), Mmes Bodele et Leroy (CE1), Mme Dutruel, directrice (CE2) et Mme Dufossé le vendredi et étude dirigée le lundi, Mme Maupin (CM1) et Mme Glain (CM2) ; Mr Béran (remplaçant).

Nous remercions les enseignantes pour leur travail auprès des enfants, pour leur implication dans les projets et les actions menées en collaboration avec les représentants de parents d'élèves afin de réduire le coût des séjours en classe de découverte :



les CMI et CM2 se sont rendus à Verrières-en-Forez pour une semaine sur le thème du moyen âge pour les CMI et du journalisme pour les CM2.



Les CM2 ont reçu une formation animée par les pompiers, aux Gestes Qui Sauvent (GQS) à l'École Départementale de Fleury Mérogis. À l'issue de cette journée organisée par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), les enfants ont reçu une attestation.



Les enfants ont participé à une marche organisée par le Rotary Club jusqu'à Saint-Cyr en faveur des enfants malades du cancer.

Chaque jour, le personnel périscolaire encadre les enfants au restaurant scolaire, à l'étude surveillée et à la garderie.

Nous les remercions pour leur travail et leur implication dans les activités proposées. Cette année, les menus du repas de nos aînés ont été réalisés par les enfants et toute l'année, ils font des réalisations selon l'actualité du moment ; Noël, Pâques, fête des mères, pères, halloween...





Le projet musique « Bambou et Calebasse » financé par la Caisse des Écoles et la commune a permis aux enfants de découvrir et de manipuler des instruments de musique d'Afrique et d'Asie en bambou et calebasse avec les interventions de Monsieur Gagnot, musicien expérimenté. Ces interventions ont eu lieu dans les deux classes durant le second semestre.



Atelier «Bambou et Calebasse»

Pour les sorties de fin d'année financées par la Caisse des Écoles, les CP et CE2 se sont rendus au Château de Breteuil et les CE1 et CMI au château de Vaux-le-Vicomte.



En collaboration avec l'Automobile Club de l'Ouest, les classes de CE1, CE2, CMI et CM2 ont participé au Critérium du jeune conducteur financé par la Caisse des Écoles et le Département. Une sensibilisation à la sécurité routière au volant de quads ou de voitures, très appréciée de nos jeunes conducteurs qui ont tous reçu un prix, encouragés par des habitants de notre village. Les vainqueurs se rendront aux 24h du Mans pour la finale.



Spectacle de fin d'année

L'aboutissement du travail a donné lieu à une représentation devant les familles pendant laquelle les élèves ont sonorisé deux belles histoires.

En fin d'année, la Caisse des Écoles a offert une animation musicale présentée par « Mambo Swing Tagada » pour poursuivre leur expérience musicale.



Les dictionnaires

Début juillet, les GS ont reçu le traditionnel dictionnaire ainsi qu'un livre offerts par la Caisse des Écoles pour préparer leur entrée au CP.



Les CM2 ont reçu le traditionnel dictionnaire ainsi qu'un lexique d'anglais offerts par la Caisse des Écoles pour préparer leur entrée au collège.



Les enseignantes de l'école maternelle ont fait le choix de changer le spectacle de Noël pour un atelier chocolat pour le plus grand plaisir de nos petits gourmands.



Le Père Noël est revenu avec sa charrette tirée par l'âne Martin remplie de livres pour les enfants, accompagnés de chocolats et d'un jus de fruits. Les enfants ont pu vivre ce moment grâce à la Caisse des Écoles.



Les élèves de l'école élémentaire ont apprécié le spectacle de Noël. Au programme : Magie, accordéon, barbe à papa...





Le **Centre Communal d'Action Sociale** perçoit une subvention communale.

Il est constitué du Président, Madame le Maire, d'élus, et de membres qui délibèrent afin de venir en aide aux administrés en difficultés.

Différentes actions du CCAS sont visibles, plutôt « festives » mais sachez qu'avant tout, le CCAS a pour mission première « d'aider » et cela ne se voit pas !

Alors, si vous traversez une période « compliquée », contactez la Mairie, un dossier sera constitué et présenté anonymement aux membres du CCAS, qui délibéreront.

↳ La galette des aînés

Cet événement, est le rendez- vous de début d'année du CCAS à ne pas manquer.

En effet, autour d'une part de galette, nous nous retrouvons pour nous souhaiter une belle et heureuse année et couronner nos reines et rois de l'année.



↳ La fête des voisins

Cette fête est bien inscrite dans le calendrier de chacun... mais suivant la météo, vous êtes nombreux à décaler, ce qui permet de faire la fête sur plusieurs week-end.

Vous êtes « nouveaux habitants » n'hésitez pas ; c'est une belle occasion de faire connaissance.



↳ Sortie de Printemps

À l'atelier des Pêcheurs de Loire, un pêcheur professionnel nous a fait découvrir, en s'aidant de diaporama photos et séquences de film, les métiers de pêche professionnelle en Loire, les techniques de pêche, la saisonnalité, les espèces rencontrées et commercialisation de cette pêche. Une dégustation de rillettes de poissons de Loire, produits locaux, terminait la matinée.

C'est à l'auberge de Sigloy qu'un déjeuner convivial nous a été servi.

Une promenade en bateau traditionnel sur la Loire, nous a permis de découvrir le fleuve, la batellerie, l'histoire de la marine de Loire, la faune dont le castor et les dégâts qu'il créait et la flore, tout en appréciant la sérénité et le calme d'une balade dans les méandres du Val d'Or.



Si vous avez plus de 60 ans, que vous habitez à Angervilliers et que vous n'avez pas reçu d'invitations pour les sorties du CCAS n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat ou bien par mail à la Mairie.

↳ Sortie d'automne

La météo annonçant de la neige et du verglas, la sortie a du être annulée.

Elle est reportée le 21 mars, l'invitation vous sera transmise début février.

↳ Les jeunes Majeurs

Le samedi 24 novembre, nous avons reçu les jeunes Angervillerois né en 2000.

Après leur avoir rappelé, leurs droits et devoirs, ils ont signés le livret du bon citoyen et se sont vus remettre un bon cadeau de 30 euros.

Nous leur souhaitons de belles études, et de devenir un bon citoyen.



↳ Les Nouveaux Arrivants

Nous étions ravis d'accueillir le samedi 24 novembre, dans la salle du Conseil Municipal et des mariages les nouveaux arrivants sur la commune.

Après une présentation des services à la population et la remise d'un sac contenant les informations générales de la commune, c'est autour du verre de l'amitié que s'est terminée cette rencontre.

↳ Une année, un arbre, des enfants

Depuis plusieurs années, nous invitons les enfants à planter un arbre pour célébrer leur naissance.

Les parents de nos jeunes nés en 2017 ont accroché, aux branches du cerisier, le prénom de leur enfant.

Eva, Nino, Théo, Thinsley et leurs amis ont arrosé le cerisier avec un arrosoir qui leur a été offert par la municipalité.

Ces futurs « copains de classes » pourront ainsi s'y retrouver et chanter ensemble « auprès de mon arbre, je vivrais heureux... »



↳ Repas de Noël

C'est dans une salle polyvalente, décorée par les élus, que les membres du CCAS accueillent nos Aînés pour un déjeuner et après-midi festif.

Cette année encore, les mets préparés par la Cave du Hussard, ont mis nos papilles en émoi !

L'animation tant chantée que dansée... jusqu'au bout de la nuit ou presque, a permis à de très nombreuses personnes de « danser le Jerk » la valse, le Madison, le Kazatchok, la danse du tapis, de faire tourner les serviettes... au son de l'accordéon et du clavier d'Annick et Rudy.



Entre deux danses, les talents des chanteurs ont été très appréciés par le public conquis.

Merci à tous pour cet excellent moment, et merci à nos 2 animateurs pour leur talent et gentillesse.

↳ La remise du colis de Noël

Pour ceux qui n'ont pu se rendre au repas des Aînés, le CCAS offre un colis.

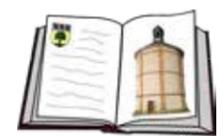
Lors de la remise, les membres du CCAS souhaitent de belles fêtes de fin d'année à nos Aînés, autour de gâteaux « fait maison », et d'une boisson. C'est un moment très convivial !

Vous avez également la possibilité d'être livré à votre domicile par ces mêmes personnes, ou de vous rendre au secrétariat de la mairie avant la fin du mois de Janvier.



Cédric PONTET, Isabelle ALCMON, Dominique LOUBOUTIN, Christine MERLE, Véronique PAVIA, Nadine PORRETTA, Mickaël COLAS, Florent HAMLIN, Raphaël LAIGNEL, Jean-Claude THÉBAULT

Bibliothèque Municipale



Le Colombier

La Bibliothèque Municipale « Le Colombier » est ouverte chaque mercredi de 15h30 à 18h00 et chaque samedi de 10h00 à 12h30 (hors période de congés scolaires et de jours fériés).

Ces permanences sont tenues bénévolement par :

- René GIRAUD, Corinne JAMMET, Christiane DHEILLY, Nicolas RIBAK, et Françoise LEDUC le samedi ;
- Françoise NISSEN, Danièle MOREL et Christine PALIX le mercredi.

En parallèle, nous disposons aussi :

- D'une permanence « Marmothèque » pour les tout petits avec leur assistantes maternelles, un jeudi par mois qui est tenue par madame TANARIE et madame PALIX. Merci à ces deux dames pour leur investissement ;
- des permanences « Ecole Maternelle » un lundi (moyenne et grande sections) et un mardi (petite section) une fois par mois qui sont tenues par Christiane DHEILLY et Françoise LEDUC.

L'inscription des lecteurs à la Bibliothèque, qui est gratuite, vous donne la possibilité d'emprunter les livres, les CD et les DVD aux jours et horaires d'ouverture de la Bibliothèque. De plus, un identifiant et un mot de passe vous seront attribués, afin de consulter chez vous notre catalogue en ligne grâce à ce lien :

bibli.ville-angervilliers.fr

Par l'intermédiaire de la Bibliothèque Départementale de l'Essonne (BDE), nous renouvelons régulièrement notre stock. Vous pouvez aussi faire une demande particulière de réservation d'un livre ou autres auprès de nos bénévoles.



Tous les 6 mois, nous achetons un maximum de nouveautés. Pour l'année 2018, nous avons acheté 53 livres (livres enfants et adultes).



Vos idées pour un achat ou bien pour une réservation BDE sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous en faire part.

Par ailleurs et afin de dynamiser encore plus notre bibliothèque, nous organisons régulièrement des manifestations.

Voici celles de l'année 2018 :

- Le samedi 24 mars 2018 : Atelier contes Kamishibai (petit théâtre japonais racontant une histoire), animé par Karima Ducrot de l'association « Triple A » ;
- Le mercredi 31 octobre 2018 : Atelier contes Halloween, animé par Marc Duhamel notre boulanger ;
- Le samedi 15 décembre 2018 : Atelier contes de Noël, animé par Marc Duhamel notre boulanger.



Un grand merci à Karima et Marc pour leurs animations complètement bénévoles. Un moment Magique et particulier pour les enfants et pour les adultes. En espérant renouveler ces magnifiques instants en fonction de leur disponibilité.

Toute l'équipe de la Bibliothèque Municipale d'Angervilliers « Le Colombier » vous souhaite une très bonne année 2019 ainsi qu'une excellente santé et de plaisantes lectures.



Fête du village

Les 23 et 24 juin s'est déroulée la fête du village dans la cour du Colombier, Le samedi soir à 19h un apéritif était offert par la municipalité, suivi d'un repas organisé par Rédoine et son équipe du Rapid'Market. Une démonstration des majorettes de Roinville ainsi que DJ Kévin ont animé cet évènement.



À 22h30, retraite aux flambeaux dans le village jusqu'au Stade de football de la Voie Blanche où un magnifique feu d'artifice y a été tiré.

Le dimanche, toute la journée, de nombreuses animations gratuites, avec de grands jeux en bois et jeux de kermesse ont été installés dans la cour du colombier avec un snacking et une buvette organisée par l'association ASA Foot, et des crêpes et churros par l'association du Club des séniors.



Des balades en poney ont également été proposées par Jessica Legros et une initiation de danse par l'association Adyg, l'après-midi.

Nous remercions tous les bénévoles et les associations de la commune qui nous ont aidés lors de cette fête du village, Dj Kévin, ainsi que le service technique pour la mise en place des matériels nécessaires au bon fonctionnement de cette grande manifestation communale.

Week-end chantant

Le 22 et 23 septembre 2018 s'est déroulé un week-end chantant organisé par le Groupe Vocal Chœur-Accord. Plus de 150 choristes venus des 4 coins de la France étaient sous la direction de Guylaine Fournier (Québec) et Geoffrey Bouthors (Paris). Le thème était « enfance et gourmandises ».



Ainsi une aubade publique gratuite a été présentée le dimanche après-midi à la salle polyvalente d'Angervilliers, en restitution de l'apprentissage des titres harmonisée à 4 voix pour cet évènement.

Un week-end accueillant, convivial, chaleureux et rempli d'émotions, qui a ravi les choristes et le public venu assister à l'aubade.

Forum des Associations

Lors du traditionnel rendez-vous du forum des associations le samedi 8 septembre, vous êtes venus nombreux nous retrouver à la salle polyvalente.

Nos associations étaient présentes pour vous proposer différentes activités sportives ou culturelles pour tout âge.

Téléthon

Merci aux généreux donateurs, qui nous ont permis d'organiser un loto, dont les participants sont repartis les bras chargés de lots de qualité.



Concert de Noël

Après des contes en bibliothèque municipale, la venue du Père Noël organisée par le CDF, la municipalité vous proposait un concert gratuit dans l'église.

Merci beaucoup à ces musiciens amateurs, locaux, du groupe Entente Musicale de l'Hurepoix, pour la qualité et variété du programme qu'ils nous ont présenté ! Dans les remerciements, nous n'oublions pas le Père Remond, qui a accepté l'organisation de ce concert dans notre magnifique Église St-Étienne.





La nouvelle saison de l'association ADYG 2017/2018 a débuté le jour du Forum des associations, qui s'est déroulé le samedi 8 septembre dernier à la salle polyvalente d'Angervilliers. Les inscriptions : 251 soit 233 adhérents (certaines personnes étant inscrites dans plusieurs cours) sont réparties sur 23 activités :

- 1 cours de Gymnastique Douce le lundi 10h05/11h05 (Maud ROUCHETTE) ;
- 3 cours de Gymnastique tonique le lundi 9h00/10h00 et le mardi 19h10/20h10 et 20h10/21h10 (Maud ROUCHETTE) ;
- 1 cours de Zumba kids (enfants de 6 à 13 ans), le vendredi 17h30/18h30 (Hélène DHOLLANDER) ;
- 1 cours de Zumba adultes le vendredi 19h40/20h40 (Hélène DHOLLANDER) ;
- 1 cours de STEP le vendredi 18h40/19h40 (Hélène DHOLLANDER) ;
- 2 cours de Pilâtes le mercredi 18h30/19h30 et 19h30/20h30 (Maud ROUCHETTE) ;
- 1 cours de Danse Contemporaine - enfant dès 6 ans le mardi 18h00/19h00 (Alice IGLESIAS) ;
- 1 cours de Danse Contemporaine - ados/adultes le mardi 19h00/20h30 (Alice IGLESIAS) ;
- 2 cours de Danse Moderne Jazz enfants dès 5ans le lundi 17h30 /19h30 (Patricia ALLES) ;
- 1 cours de Danse Moderne Jazz adultes le lundi 20h00/21h30 (Patricia ALLES) ;
- 2 cours de Danse Moderne Jazz ados le jeudi 18h00/20h30 (Patricia ALLES) ;
- 2 cours de Break Dance enfants à partir de 7 ans- 17h15/18h15 et 18h15/19h15 (Yann ROUTIS) ;
- 1 cours de Break Dance ados 19h15/20h30 (Yann ROUTIS) ;
- 1 cours de Break Dance adultes 20h30/22h00 (Yann ROUTIS) ;
- 2 cours de Théâtre collégiens et ados/ adultes (en alternance) le jeudi 19h30/21h30 (Virginie POISSON).
- 1 stage de Hatha Yoga 1 dimanche matin par mois.



Nos activités se déroulent dans la salle Polyvalente ou dans la salle de la Grange d'Angervilliers.

La nouveauté de cette année est l'ouverture d'un cours de Théâtre pour les collégiens, les ados et les adultes, le jeudi soir.

Le cours de Stretching a été remplacé par un deuxième cours de Pilâtes en raison d'un manque d'adhérents.



Nos manifestations de la saison dernière :

- Stage de Zumba le samedi 10 mars 2018 à la salle polyvalente ;
- Assemblée Générale de l'association le samedi 17 mars 2018 à la salle de la Grange ;
- Le repas des adhérents au restaurant « La Grange du Faubourg » à Dourdan : le vendredi 6 avril 2018 ;
- Notre Gala annuel de danse le samedi 2 juin 2018 à la « La Scène » à Limours. Le Thème : « Avalon » ;

Les manifestations de la saison prochaine :

- Le repas des adhérents dans le vendredi 5 d'avril 2019 ;
- Représentation théâtrale, de nos cours de théâtre, à la salle Polyvalente, le samedi 15 juin 2019.
- Notre spectacle de danse le samedi 29 juin 2019 à la « La Scène » à Limours.
- des stages mais par encore programmés.

En attendant, tous les membres de l'équipe ADYG vous souhaite une très bonne Année 2019.

Pour toutes informations n'hésitez pas à nous contacter :
Françoise LEDUC : 06 31 61 69 26 ou françoise.leduc1@sfr.fr -
Anne LE MASLE : 01 64 59 10 81



Les associations sont seules responsables du contenu de leur article



Notre club, cette année, compte 60 licenciés et une quinzaine de bénévoles. Ce club, qui a vécu de belles années par le passé, s'est lancé le défi de bâtir un nouveau projet sportif et humain, solide.

Un projet commun à tous !

Il s'agit d'un cadre de vie, d'expression et de fonctionnement, dans lequel tous les acteurs, éducateurs, joueurs, dirigeants et familles doivent pouvoir évoluer avec sérénité.

Benjamin Mendy, champion du monde de football, qui vient d'offrir son maillot dédié à notre club, se rendra disponible pour venir rencontrer les Angervillérois prochainement.

Marlène Harnois, médaillée olympique et championne de la Paix pour l'organisme Peace and Sport, sous le haut patronage de son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco, viendra également rencontrer nos sportifs pour parler des valeurs sportives et humaines.

Le joueur de Saint-Étienne et habitant de Forges-les-Bains, Mickael Panos nous fera l'honneur de venir taper dans le ballon avec nos jeunes pousses.

La top model et comédienne, Christy Lacour Gian, ainsi que le chanteur de NTM Lord kossity sont attendus également dans nos installations prochainement.

Ils soutiennent notre projet et nous encouragent fortement à réussir.

L'équipe dirigeante des U19, qui avait atteint le 4ème tour de la coupe de France avec Limours l'année dernière, vient de rejoindre également notre club.

Cette équipe apporte avec elle des sponsors connus, comme la société Connectt, le partenaire de la boxe et des événements sportifs sur Canal+ et d'autres comme Ergalis, Lumea, Securicom, Ergelec, Rexel, Era immobilier.

Côté sportif, nous lançons dans le grand bain une nouvelle équipe U10.

Nous souhaitons nous renforcer l'année prochaine avec des catégories U15 et Seniors.

Une section féminine verra très prochainement le jour.

Pour réussir ce beau projet, nous recherchons des joueurs et joueuses pour notre école de football et pour notre football à 11 de tous niveaux, chevronnés ou débutants.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

AS ANGERVILLIERS FOOT



Les associations sont seules responsables du contenu de leur article





Halloween

Le CDF a été très heureux du succès remporté par la fête d'Halloween. Petits, moyens et grands se sont retrouvés à la salle polyvalente pour le goûter et le concours de déguisement remporté par un fantôme, une citrouille et une fée diabolique.

Club des Séniors d'Angervilliers

Samedi 10 Novembre à 12 h le Club des Séniors a organisé un apéro buffet à la salle polyvalente de la Mairie. Vers 15 h nous avons accueilli le Folklore Portugais de Breuillet, qui nous a proposé un magnifique spectacle de danse, suivi d'un goûter. Cette journée s'est agréablement terminée dans une bonne ambiance.

Nous souhaitons renouveler ces rencontres enrichissantes. Merci de votre présence.

Si vous souhaitez rejoindre le Club, pour partager des moments de détente, de jeux... venez nous rencontrer les mardis après-midi, salle de la Grange, à partir de 14h00. Une participation financière pour le goûter vous sera demandée.

Mme THEBAULT T. Tél : 06 74 47 66 73
Mme WEHRBACH G. Tél : 06 78 86 84 79
clubseniors91@orange.fr



Poker

Cette année le tournoi de poker a réuni un plus grand nombre de participants. Le CDF est fier de cette réussite qui a permis de récompenser les 6 premiers joueurs et d'attribuer un premier prix d'une valeur de 412 €.

table finale



Cette année le CDF a eu l'opportunité de signer un partenariat avec Mademoiselle Laura Morel, conseillère indépendante en immobilier SAFTI à Angervilliers.



Pâques

Les enfants ont, cette année encore, chassé les œufs de pâques.



Noël

Le 15 décembre, le Père Noël est venu voir les enfants et partager le goûter. Ce fût un moment très agréable et convivial.



Les associations sont seules responsables du contenu de leur article

Les associations sont seules responsables du contenu de leur article

2018 a commencé par notre assemblée générale qui réunit toujours un grand nombre de participants suivie d'un repas et d'une soirée dansante dans une ambiance très conviviale.

Notre repas annuel a eu lieu en mars à l'Auberge Blanche de Castille à Dourdan où 50 Fouléens ayant couru, marché ou pédalé tout l'hiver, ont apprécié le cadre et le menu proposé. Pour le W-E de la Pentecôte, 30 adhérents ont pris la direction de l'Alsace, pour découvrir à vélo les bords du canal du Rhin, parcours ponctué de la visite de Colmar, la Citadelle de Neuf Brisach et Ribeauvillé. Une dégustation de vins alsaciens était également au programme.



Début juin, notre sortie W-E rando ou VTT en province a eu lieu en Bourgogne près de Dijon. Ce voyage en car a regroupé 30 participants ravis de sillonner les vignes et les combes en marchant ou en VTT. Diverses courses pédestres aux alentours ont été proposées à nos compétiteurs notamment le trail de Bonnelles qui a eu lieu le 27 mai et l'incontournable course des 4 Châteaux à St Remy les Chevreuse le 18 novembre.



La nouvelle saison 2018-2019 a débuté avec notre rando gourmande semi-nocturne le 29 septembre sur un parcours d'environ 13 km, entre le Val Saint Germain et Angervilliers. Cette randonnée a rassemblé une petite centaine de personnes. Le parcours était ponctué d'un apéritif à mi chemin et d'un repas chaud à l'arrivée. Nous avons pu également visiter l'église du Val-Saint-Germain avec ses souches (Vestige des pèlerinages - 138 portes cieges uniques en France).

Courant octobre, nos compétiteurs accompagnés de supporters randonneurs se sont alignés sur un trail à AUBUSSON D'AUVERGNE dans le Puy de Dôme où 2 podiums ont été remportés. Différentes distances étant proposées, certains ont couru sur 12 km, d'autres sur 28 km et quelques-uns se sont lancés sur 48 km.

Notre association a été récompensée par les organisateurs de cette compétition comme étant le club extérieur le plus représenté. Ces derniers nous ont remis une imposante coupe que tout le monde a pu remarquer lors de notre AG 2019. Nous avons découvert ce petit coin d'Auvergne et notamment les villes de Thiers, Olliergues et Ambert.

Revenus dans notre village, les entraînements continuent même pendant les vacances scolaires pour celles ou ceux qui le souhaitent.

Nos vttistes ont profité de l'été indien pour parcourir des chemins secs et ensoleillés dans les environs sur des distances de 30 à 40 km. Les plus motivés restent assidus durant cette période hivernale. Quant aux randonneurs, outre les randonnées proposées aux alentours, nous avons visité La Basilique de St-Denis et l'église orthodoxe à Limours au cours de randos.

Au cours de cette année nous avons également visiter la Grande Mosquée, Le Musée-Atelier Zadkine et la Tour Saint-Martin lors des randos à Paris.

Pour tout renseignement sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter : Josiane FRECHE – jo.freche@gmail.com ou Nadine FILLION : 01 64 59 09 48

Toute l'équipe des Foulées vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.



Les associations sont seules responsables du contenu de leur article



Succès assuré pour cette sortie avec une cinquantaine de personnes pour « Tout est bon dans le Macron »
janvier



Un lieu exceptionnel où Nature et Architecture s'harmonisent. Le génie d'un homme dans l'idée d'enrober de chocolat des poudres médicamenteuses ; l'art de faire « passer la pilule » donne naissance en 1836 à l'histoire extraordinaire de la tablette de chocolat Meunier. Visite l'après-midi du château de Champ-sur-Marne.
avril



Le Conseil d'État, haut lieu de l'Administration où siège nombre d'énarques, nous avons visité cette institution créée en 1799 par Napoléon Bonaparte – inscrite à cette journée la visite guidée de l'Eglise de la Madeleine.
avril



Tour de la Corse en 8 jours avec 36 participants à la découverte de la beauté des calanques et des montagnes de l'île de Beauté.
mai



juin

La Touraine à l'honneur avec la visite d'une champignonnière et d'une ville souterraine sculptée dans le tuffeau ; restaurant troglodyte suivi de la visite du château de Montrésor.
septembre



Le cimetière du Père Lachaise est un lieu d'histoire ... Balzac, Proust, Chopin, Edith Piaf
octobre



Assemblée Générale en présence de plus de cinquante personnes à la salle polyvalente.
octobre



« Carton plein » pour le Moulin Rouge, nous étions 40 personnes à déjeuner et voir un spectacle unique dans ce lieu mystique.
novembre

Sorties pour la saison 2018-2019
- spectacle SHENYUN au Palais des Congrès samedi 11 mai 2019
- voyage dans le Lubéron du dimanche 19 au 26 mai 2019
Le Bureau vous souhaite une bonne année culturelle pour 2019

Colette Cottin
Tél : 01 64 59 16 51 ou 06 87 35 04 75
Guy Michel
Tél : 01 64 59 16 85

Les associations sont seules responsables du contenu de leur article

La saison 2017/2018 a, de nouveau, été très riche pour les judokas du JCA.

Le club a organisé une séance d'initiation Self Defense ouverte aux familles des adhérents du cours adulte. Ce fut l'occasion d'un moment très convivial et de partage très apprécié.

Outre les nombreuses manifestations amicales ou officielles auxquelles nos compétiteurs ont pu participer, le tournoi du club qui a eu lieu le 3 juin a encore une fois été une grande réussite.

L'année sportive s'est clôturée avec notre traditionnelle cérémonie de remise des ceintures permettant aux familles de découvrir les progrès de leurs enfants. C'est toujours une grande fierté pour eux de montrer ce qu'ils ont appris. Cette année, ce fut également l'occasion de récompenser l'un de nos judokas ayant particulièrement brillé en représentant notre club aux championnats d'Ile de France où il termine 5ème de sa catégorie. Bravo encore à Peter DAMARS.

Au JCA, on pratique le judo pour le plaisir avant tout mais aussi, si on le souhaite, pour se confronter à d'autres lors de tournois amicaux ou de compétitions officielles. Nos judokas ont ainsi participé aux tournois de Limours, Saclay, Etampes par équipe et aux compétitions officielles de Brétigny.

Une initiation judo a été mise en place en collaboration avec l'école maternelle et fut l'occasion d'un bon moment de partage.

Le Forum des associations fut l'occasion de vous retrouver après la trêve estivale. Bienvenue aux nouveaux adhérents, toutes catégories confondues, grâce à qui nous maintenons nos effectifs.

Nous tenons à rappeler ici que les membres du bureau sont tous bénévoles et que cela fait longtemps que nous œuvrons pour que le Judo Club d'Angervilliers puisse offrir à tous un environnement propice à l'épanouissement de chacun. Il est temps pour nous de laisser la place à un nouveau staff d'encadrement qui saura, nous en sommes persuadés, prendre la suite et développer le club.



Aussi, pour permettre à vos enfants de poursuivre leur apprentissage, d'accomplir de belles performances, à vous membres du cours adulte de continuer à développer l'esprit Judo, à vous parents d'adhérents, nous demandons de venir nombreux à l'Assemblée Générale du club qui aura lieu en Février 2019 et de proposer vos services. **Sans vous le club ne pourra pas perdurer !**

Pour terminer, voici quelques dates à retenir :

- Assemblée Générale du JCA le 06 Février 2019
- Tournoi d'Angervilliers 19 mai 2019
- Remise des ceintures et fête du club en 23 Juin 2019



Pour tout renseignement :

Corinne POTTIER (présidente) : 06 80 88 05 70
jca.angerv@gmail.com

Retrouvez-nous sur la page Facebook du JCA

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100015576072583>



Les associations sont seules responsables du contenu de leur article



L'année 2017/2018 fut une saison difficile pour la reproduction du gibier à cause de la pluie du printemps et du manque d'eau durant tout l'été. Le membres de l'association ont redoublé d'efforts tout l'été pour aménager des zones propices à la faune sauvage, apporter de l'eau et des céréales sur le territoire, ceci est profitable à toute la faune des insectes pollinisateurs (abeilles, bourdons, papillons.....) des oiseaux, des mammifères petits et grands.

Tout au long de l'année les Angervilliéroises et Angervilliérois ont fait appel à nous pour réguler les espèces d'animaux non domestiques susceptibles d'occasionner des dégâts dans les poulaillers. Nos interventions rapides, conformes à la réglementation, ont permis d'éviter la destruction des volailles et de sécuriser les lieux. Des postes de tir surélevés sécurisés ont été mis en place pour endiguer la prolifération des sangliers vecteurs d'accidents, de dégâts sur les cultures, les prairies, les jardins etc.

Le 8 septembre nous avons organisé un ball-trap, route du Val-Saint-Germain, qui était ouvert à tous et à toutes, villageois et villageoises, des personnes non chasseuses du village sont venues participer au ball-trap. C'était l'occasion de nous rencontrer, de dialoguer, de s'informer sur la gestion, l'observation de la faune locale, la chasse étant également une formidable école de la vie faunistique.

La sécurité est l'une de nos préoccupations comme le montre le port de gilets oranges ou jaunes, la pose de pancartes "chasse en cours", la mise en place de postes de tirs surélevés. Mais toutefois, pour les personnes qui n'ont pas la tranquillité d'esprit, nous rappelons que les forêts domaniales et départementales ne sont pas chassées pendant les week-ends, les jours fériés, et les vacances scolaires, et que tous les loisirs peuvent y être pratiqués en toute quiétude.

N'hésitez pas à rencontrer un des membres de notre association, c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions, la sécurité et la convivialité passe également par le dialogue.

Dans l'attente de vous rencontrer, l'ensemble des membres de l'association vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Cynégétiquement votre.

Message de l'ONF :

Merci de respecter les jours et zones de chasse afin de permettre aux chasseurs d'assurer au mieux leur rôle de régulateur des espèces gibiers et de permettre de garder un bon équilibre forestier.

Les associations sont seules responsables du contenu de leur article

N° APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18

ADMR
11 place du Général de Gaulle
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 11 84
www.admr.org
responsable.saad@admr91.fr

GOMETZ AMBULANCE
54 rue du Beau Site
91440 BURES-SUR-YVETTE
Tél : 01 69 07 81 35
www.gometz-ambulances.fr/

ASSAINISSEMENT SYNDICAT DE L'ORGE (ex-SIVOA)
163 route de fleury
91172 Viry-Châtillon Cedex
Tél : 01 69 12 15 40
www.syndicatdelorge.fr
info@syndicatdelorge.fr

AVOCAT
Ordre des Avocats
Palais de Justice
91012 EVRY Cedex
Tél : 01 60 77 11 88
www.avocats91.com
Permanence gratuite

CPAM
CPAM de l'Essonne - accueil d'Arpajon
15 rue Jules-Lemoine
91290 Arpajon
Pour écrire :
CPAM de l'Essonne
91040 EVRY Cedex
Tél : 36 46
www.ameli.fr

CAF
Caf de l'Essonne TSA 21 131
91013 ÉVRY Cedex
Tél : 0 810 25 91 10
du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30
www.caf.fr

CANICULE INFO SERVICE
Tél : 0 800 06 66 66

CENTRE ANTI-POISON
Tél : 01 40 05 48 48

CENTRE DES IMPÔTS
29 avenue Gal De Gaulle
91295 ARPAJON Cedex
Tél : 01 69 26 84 00
www.impots.gouv.fr

CENTRE HOSPITALIER SUD-ESSONNE
2 rue Potelet
91410 DOURDAN
Tél : 01 60 81 58 58 (Standard)
Tél : 01 60 81 58 59 (Urgences)

CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY
4 place du Général Leclerc
91400 ORSAY
Tél : 01 69 29 75 75

CENTRE MÉDICAL DE BLIGNY
Route de Bligny
91640 BRIIS-SOUS-FORGES
Tél : 01 69 26 30 00
Consultations externes :
Tél : 01 69 26 31 31

CLIC DU HUREPOIX
2 rue de Marcoussis
Cour de La Grange B.P. 40 001
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 71 48
www.clic-hurepoix.fr
cgh.limours91@orange.fr

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION CISPD
Médiation, Droit des femmes et des familles, aide juridique
Mairie de Dourdan
Esplanade Jean Moulin
91410 DOURDAN
Tél : 01 60 81 14 14

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CCPL
615 rue Fontaine de Ville
91640 BRIIS-SOUS-FORGES
Tél : 01 64 90 79 00
www.cc-paysdelimours.fr

EAU OUEST ESSONNE
24 rue du Général Leclerc
91470 FORGES-LES-BAINS
Tél : 01 64 59 65 28
astreinte : 06 45 54 34 79
abonne@eauouestessonne.fr
www.eauouestessonne.fr

LA POSTE
3 avenue Chambord
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 01 62

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS
2 place Bad Wisse
91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 89 69

MAISON MÉDICALE DE GARDE
Composer le 15 pour obtenir un rendez-vous.
35 boulevard Debreuil
91400 ORSAY
Tél : 01 69 13 91 91
Samedi de 14h à 20h dimanche et jours fériés de 8h à 20h.

MISSION LOCALE DES 3 VALLÉES
615 rue Fontaine de Ville
91640 BRIIS-SOUS-FORGES
Tél : 01 69 26 09 30

NOTAIRES
Chambres des Notaires de l'Essonne
(Permanence gratuite)
Tél : 01 60 78 01 27
www.chambre-essonne.notaires.fr

PERCEPTION
22 rue Debertrand
91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 70 63
www.impots.gouv.fr

PÔLE EMPLOI
3 Avenue Eugène Vernholes
91410 DOURDAN
Tél : 39 49
www.pole-emploi.fr

Gendarmerie de St Chéron
16 impasse Vauvilliers
91530 ST-CHÉRON
Tél : 01 64 56 60 34

Pompes Funèbres Funerarium
6 rue des Jalots
91410 DOURDAN
Tél : 01 39 68 04 47

Pompes Funèbres Cano
41 rue de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83

Pompes Funèbres Dourdannaises
39 rue Fortin
91410 DOURDAN
Tél : 01 64 56 03 38
contact@pf-dourdan.fr
pompesfunebresdourdannaises.fr

POMPIERS
Rue de la Brelandière
91470 LIMOURS

PRÉFECTURE DE L'ESSONNE
Boulevard de France
91000 EVRY
Tél : 01 69 91 91 91

TAXI Daniel FELIX
5 impasse de la Glacière
91470 ANGERVILLIERS
Tél : 01 64 59 18 12
Tél : 06 13 74 46 09
daniel.felix@aliceadsl.fr

SIREDOM
6 rue du Buisson Rondeau
91650 BREUILLET
Tél : 01 69 94 14 14
www.siredom.com
collecte@siredom.com
contact@siredom.com

SOUS-PRÉFECTURE
4 rue VanLoo
91150 ÉTAMPES
Tél : 01 69 92 99 91
www.essonne.pref.gouv.fr

URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTICITÉ
Tél : 08 10 33 30 91

Mairies pouvant délivrer les cartes d'identité et les passeports

Mairie de Dourdan
Esplanade Jean Moulin
91410 DOURDAN
Tél : 01 60 81 14 14

Mairie d'Etréchy
Place Charles de Gaulle
91580 ETRÉCHY
Tél : 01 60 80 33 77

Mairie d'Arpajon
70 Grande Rue
91290 ARPAJON
Tél : 01 69 26 15 05

Mairie des Ulis
Rue du Morvan
91940 LES ULIS
Tél : 01 69 29 34 00

Mairie de Gif sur Yvette
9 square de la Mairie
91190 GIF-SUR-YVETTE
Tél : 01 69 18 69 18



Nos commerces

Aux Tentations Gourmandes
Boulangerie-Pâtisserie
11 rue de l'Église
01 64 56 54 32

Du lundi au samedi :
7h30 - 13h00 / 16h00 - 19h30

Dimanche :
7h30 - 13h00 - fermée l'après-midi

Fermeture le jeudi

Rapid Market
Alimentation générale,
relais colis, dépôt pressing,
pizza, sandwicherie
(sur place ou en livraison)

Place des Copains d'Abord
01 64 56 15 49

Du lundi au dimanche :
de 9h00 à 22h00
sans interruption

Pharmacie Clausier
Pharmacie
5 bis rue de Limours
01 64 59 18 38

Lundi :
14h30 - 19h30

Du mardi au vendredi :
7h00 - 12h30 / 14h30 - 19h30

Samedi :
de 9h30 à 18h00
(sans interruption)

La CCPL

Depuis le 1er janvier 2007, notre commune est rattachée à la Communauté de Communes du Pays de Limours. Les délégués élus qui siègent lors des assemblées communautaires sont Mme Dany BOYER et M. François RAYNAL.



Vous retrouverez tous les services de la Communauté de Communes des Pays de Limours sur leur site internet :

www.cc-paysdelimours.fr

Transport

LIGNE	ANGERVILLIERS > BRIIS-SOUS-FORGES			BRIIS-SOUS-FORGES > ANGERVILLIERS						
	39.38	du lundi au vendredi		39.38	du lundi au vendredi					
	Jours de fonctionnement	LMMJV	LMMJV	LMMJV	Jours de fonctionnement	LMMJV	LMMJV	LMMJV		
Angervilliers	Centre	6:25	6:55	7:25	Briis-sous-Forges	Gare Autoroutière	18:00	18:30	19:30	
	Alouetterie	6:26	6:56	7:26		Vaugrigneuse	Mairie	18:02	18:32	19:32
Forges-les-Bains	Bajolet	6:28	6:58	7:28			Petites Buttes	18:05	18:05	19:05
	Bois d'Ardeau	6:29	6:59	7:29			Machery	18:07	18:37	19:37
Vaugrigneuse	Machery	6:30	7:00	7:30		Forges-les-Bains	Bois d'Ardeau	18:08	18:38	19:38
	Petites Buttes	6:32	7:02	7:32			Bajolet	18:09	18:39	19:39
	Mairie	6:35	7:05	7:35		Angervilliers	Alouetterie	18:11	18:41	19:41
Briis-sous-Forges	Gare Autoroutière	6:37	7:07	7:37			Centre	18:12	18:42	19:42

Cette ligne ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés.

Nous vous rappelons que des navettes gratuites sont à votre disposition le mardi pour le centre commercial des Ulis et le jeudi pour le marché de Limours.

Modification de l'arrêt de bus « Angervilliers, le Haut »

ERRATUM : Dans notre édition des @ctu's d'automne 2018, nous mentionnions le déménagement de l'arrêt de bus de la ligne 61 au niveau de la route de Dourdan. Cet arrêt se situe au niveau du numéro 1 de la rue.



↳ **Naissances**

En 2018, nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous :

- Kévin CONCALVES MENDES..... 21/01/2018
- Éloïse HERTEL 18/02/2018
- Liloïa PARADON 21/02/2018
- Paul CATALAN..... 15/03/2018
- Tess GUILLON..... 20/07/2018
- Clara VAYSSADE..... 02/08/2018
- Lucas DUHALDE BERNAD 03/08/2018
- Johan BEDOUCHE 16/08/2018
- Aaron GARNIER JASIAK 07/09/2018
- Nélya HADDADOU 22/09/2018
- Mano TEXERA EMSCHWILLER..... 26/09/2018
- Nina BOUBAKER 06/10/2018
- Enola LANDAIS 07/10/2018
- Titouan GALLET 26/10/2018
- Lila GOUSSARD LLOPIS 18/11/2018
- Ethan MISERIAUX..... 24/11/2018
- Elza GUERIN..... 30/11/2018



↳ **Décès**

Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille de :

- | | |
|---|--|
| André EHERLER..... 12/01/2018 | Ambroisine MONGÉ née HENRY 11/06/2018 |
| Generoso GARCIA PATINO 24/02/2018 | André SAULGRAIN 21/06/2018 |
| Denise COTTIAU née CHOBRIAT 27/02/2018 | Pierre GAY 18/08/2018 |
| Lucienne DELHOMME née LEGROS 28/02/2018 | Nicole LEGEAY née PLANCOULAINE... 27/08/2018 |
| Robert SOLDE 03/03/2018 | José DA SILVA PINTO 05/09/2018 |
| Rosa ARNAUDIN née MUSETTI 01/04/2018 | Marie PÉTUSSEAU née ISSENMANN 29/09/2018 |
| Yolande SCHMITT née BERLET 13/04/2018 | Philippe BEAUMONT 08/10/2018 |
| Mireille SOLDE née GAILLARD 20/04/2018 | Simonne FRANTZ née CHERY 11/12/2018 |
| Rose QUILLERET née DUMAS..... 16/05/2018 | Michel LEVRARD 24/12/2018 |
| Georgette LENOIR née TELLIER..... 01/06/2018 | |

↳ **Mariages**

Nous adressons nos sincères félicitations aux mariés :

- Typhaine LARGEAU & Mickaël VAYSSADE..... 24/03/2018
- Stéphanie SANTOLINI & Eric VAN DER LINDEN 19/05/2018
- Clara LANDRY & Thomas MERLE 18/08/2018
- Estelle EVAN & Harold BLARY 01/09/2018



Thomas MERLE & Clara LANDRY



Stéphanie SANTOLINI & Eric VAN DER LINDEN



ECT



DES TERRES DES PROJETS LA VIE



Acteur de l'aménagement francilien engagé dans la réutilisation des terres de chantier, ECT adapte son activité aux enjeux locaux : ECT sécurise des sites sensibles, les renature en parcs paysagers et promenades ouvertes au public, rend des terrains à l'agriculture, les reboise ou permet l'implantation de centrale photovoltaïque.

Concertation avec les collectivités locales, traçabilité des terres, sécurité et respect de la biodiversité sont au cœur de la démarche de conception et d'exploitation de nos sites.

www.groupe-ect.com